

Département de Loir-et-Cher  
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay  
Commune de SEIGY

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 14  
Vote pour : 14  
Vote contre : 0  
Abstention : 0



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation :

1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

*Séance du 08 AVRIL 2021*

L'an deux mil vingt et un, le huit avril, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 1<sup>er</sup> avril 2021.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Annick MOREL - Patrick MOREL - Françoise PLAT- Guy DUCHOSSOIS - Jocelyne DELLA PUPPA - Jean-Luc ESNAULT- Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Françoise PLAT rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Monsieur Jean-Luc ESNAULT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<b>N° <u>38/2021</u></b>	<b>Objet : Vote du compte administratif 2020</b>	<b>7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES</b>
------------------------------	--	--

Françoise PLAT, la Maire, se retire pour que le Conseil Municipal puisse approuver les comptes de l'année 2020.

Les membres du Conseil nomment Jean-Luc ESNAULT comme président de séance.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2020, les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats et le compte de gestion :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 et de donner

Resultats de Fonctionnement 2020		Résultats d'investissement 2020	
Montant des titres	897 908.52	Montant des titres	293 933.14
Montant des mandats	- 716 192.24	Montant des mandats	- 145 072.98
reste des dépenses à émettre	-	reste des dépenses à émettre	-
reste des recettes à percevoir	+	reste des recettes à percevoir	+
transfert résultats ccas	+ 2 113.66	transfert résultat ccas	+ 1 206.89
Excédent de fonctionnement reporté	+ 145 000.00	déficit d'investissement reporté	- 65 109.21
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>328 829.94</b>	<b>Solde d'exécution d'investissement</b>	<b>84 957.84</b>

Calcul du financement			
RAR en recettes d'investissement	360 672.14	Solde des RAR	-317 005.20
RAR en dépenses d'investissement	- 677 677.34	Solde d'exécution d'investissement	84 957.84
<b>Solde des RAR en Inv.</b>	<b>-317 005.20</b>	<b>Besoin de financement</b>	<b>-232 047.36</b>

acte de sa présentation faite, qui peut se résumer ainsi : (en euros)

### Décision

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif 2020 et de donner acte de sa présentation faite ci-dessus.

Le Président de Séance,



Jean-Luc ESNAULT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 12/04/2021 et de la publication le 12/04/2021.

Le Président de séance,



Jean-Luc ESNAULT